

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue en visioconférence le **lundi 21 décembre 2020, à 18 h 30**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal et déposée sur le site Internet.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Madame Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Monsieur Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Madame Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Monsieur Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Monsieur Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Monsieur Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Sont également présentes, mesdames Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière et Sophie Dionne, directrice-générale adjointe.

395-12-2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Danielle Ouimet, mairesse.

Assiste également à la séance, par visioconférence : Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et Sophie Dionne, directrice générale adjointe.

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance extraordinaire à 18 h 30.

ADOPTÉE

396-12-2020

AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avis de convocation, et ce, conformément à l'article 157 du Code municipal.

ADOPTÉE

397-12-2020

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
21 DÉCEMBRE 2020 – 18 H 30**

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Augmentation salariale de 2 % au poste de la directrice générale adjointe pour l'année 2021
5. Augmentation de l'allocation de 2 % au poste de la responsable de la bibliothèque pour l'année 2021
6. Autorisation de signatures pour le contrat de service relatif à la gestion des appels 9-1-1
7. Adoption du règlement numéro 366-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 675\$ pour des travaux de réfection du chemin Léonard
8. Adoption du règlement numéro 367-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, des matières recyclables, des matières organiques (incluant les résidus verts) et des encombrants, abrogeant le règlement numéro 218-2003 concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables
9. Adoption du règlement numéro 368-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
10. Adoption du règlement numéro 369-2020 encadrant l'usage du cannabis
11. Période de questions
12. Levée de la séance

ADOPTÉE

398-12-2020

Augmentation salariale de 2 % au poste de la directrice générale adjointe pour l'année 2021

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer une majoration salariale de 2 % pour l'année 2021 à Madame Sophie Dionne, directrice générale adjointe.

ADOPTÉE

399-12-2020

Augmentation de l'allocation de 2 % au poste de la responsable de la bibliothèque pour l'année 2021

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de majorer l'allocation mensuelle à la responsable à la bibliothèque municipale pour l'année 2021 de 2 %.

ADOPTÉE

400-12-2020

Autorisation de signatures pour le contrat de service relatif à la gestion des appels 9-1-1

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette et la mairesse, madame Danielle Ouimet, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, le contrat de service relatif à la gestion des appels 9-1-1 entre La centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) et la Municipalité de Lac-du-Cerf, et ce, pour une période cinq (5) ans.

ADOPTÉE

401-12-2020

Adoption du règlement numéro 366-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 675\$ pour des travaux de réfection du chemin Léonard

ATTENDU le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 366-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 675 \$ pour des travaux de réfection du chemin Léonard ;

ATTENDU l'adoption, par la résolution 390-12-2020 du projet de règlement numéro 366-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 675 \$ pour des travaux de réfection du chemin Léonard ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 366-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 120 675 \$ pour des travaux de réfection du chemin Léonard.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

402-12-2020

Adoption du règlement numéro 367-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, des matières recyclables, des matières organiques (incluant les résidus verts) et des encombrants, abrogeant le règlement numéro 218-2003 concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables

ATTENDU le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 367-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, des matières recyclables, des matières organiques (incluant les résidus verts) et des encombrants, abrogeant le règlement numéro 218-2003 concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables ;

ATTENDU l'adoption, par la résolution 391-12-2020 du projet de règlement numéro 367-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, des matières recyclables, des matières organiques (incluant les résidus verts) et des encombrants, abrogeant le règlement numéro 218-

2003 concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 367-2020 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, des matières recyclables, des matières organiques (incluant les résidus verts) et des encombrants, abrogeant le règlement numéro 218-2003 concernant la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

403-12-2020

Adoption du règlement numéro 368-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

ATTENDU le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 368-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics ;

ATTENDU l'adoption, par la résolution 392-12-2020 du projet de règlement numéro 368-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 368-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

404-12-2020

Adoption du règlement numéro 369-2020 encadrant l'usage du cannabis

ATTENDU le dépôt d'un avis de motion et la présentation d'un projet de règlement numéro 369-2020 encadrant l'usage du cannabis ;

ATTENDU l'adoption, par la résolution 393-12-2020 du projet de règlement numéro 368-2020 encadrant l'usage du cannabis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseiller Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 369-2020 encadrant l'usage du cannabis.

Une copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public ; les citoyens avaient jusqu'à 14 h afin de présenter leur(s) question(s) par téléphone ou par courriel.

405-12-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance.

Il est 18 h 34.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse